

## FERMETURE MAIRIE AU PUBLIC

Mesdames, Messieurs,

Afin de vous protéger ainsi que les élus et le personnel, mais également afin d'éviter la propagation du virus, la commune de Brasseuse a décidé de suspendre les permanences de mairie jusqu'à nouvel ordre.

En cas d'urgence vous pourrez joindre le secrétariat de mairie par téléphone au 03 44 54 73 15  
le :

- Lundi matin de 8 h 00 à 12 h 00
- Mercredi matin de 8 h 00 à 12 h 00
- Vendredi matin de 8 h 00 à 12 h 00

Les autres jours, vous pourrez laisser un message sur le répondeur et vous pouvez aussi nous laisser un mail à : [mairiedebrasseuse@wanadoo.fr](mailto:mairiedebrasseuse@wanadoo.fr)

Merci de votre compréhension

La Municipalité